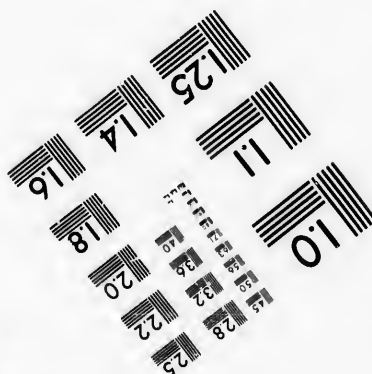
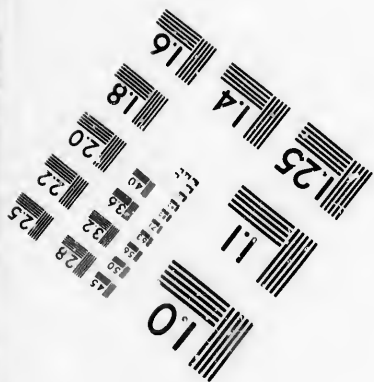
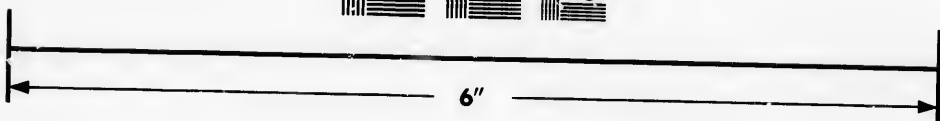
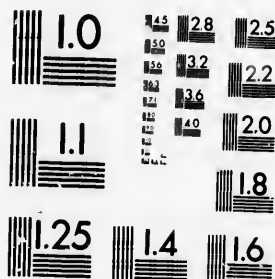


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 1 feuille (verso blanc) Cette copie est une photoreproduction.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

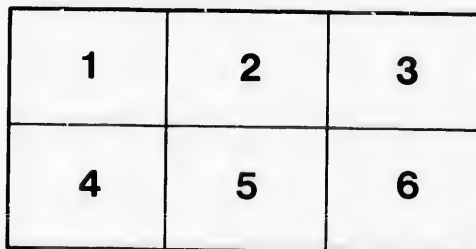
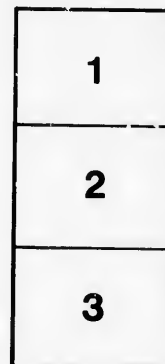
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
es du
modifier
ger une
filmage

es

errata
to

pelure,
n à

ction.

32X

DISTRICT DE }
QUÉBEC. }

ORDRE

Des Magistrats de la Cité et District de Québec, fait dans une Session spéciale de la Paix, tenue dans la Cité de Québec, le 5e. jour d'Aout, 1814.

LES MAGISTRATS ayant pris en considération l'Enquête qui a dernièrement eu lieu sur le corps d'un nommé CHARLES GIGUERES, par laquelle il paroît que le dit Charles Giguères est mort en conséquence de ce qu'il a été mordu par un chien enragé, savoir dans la Paroisse de Stc. Foy, le 27me. jour de Juin dernier; et ayant raison de croire qu'il existe encore un grand danger pour la vie et la propriété des Sujets de Sa Majesté, de ce qu'on laisse vivre et aller çà et là des Chiens et autres Animaux domestiques qui ont été mordus par des Chiens enragés; et étant en conséquence devenu nécessaire d'arrêter une nuisance aussi dangereuse; ILS ORDONNENT ET ENJOIGNENT à tous ceux qui peuvent connoître quelque Chien ou autre Animal domestique dangereux, qui a été mordu dans le cours des DERNIERS SIX MOIS, et qui est encore en liberté, d'en donner immédiatement avis à l'Officier de Paix le plus à proximité, ou à un Officier de Milice (lesquels par la Loi sont requis de remplir les devoirs d'Officiers de Paix dans les Paroisses des campagnes); et tout tel Officier étant ainsi averti, est par le présent REQUIS ET ORDONNE de se rendre sans délai, accompagné de la personne qui donnera telle information, chez les propriétaires ou gardiens de tel Chien ou Animal, et de le ou la requérir de le faire détruire immédiatement, ou de le faire renfermer étroitement; et en cas de refus ou négligence de la part de tels Propriétaires ou Gardiens, ou que le dit animal paroisse dehors et en liberté, tel Officier de Paix et personne donnant l'information sus-dite, et toutes autres personnes sont requis de détruire le dit Chien ou autre Animal: et sont de plus requis de faire sans délai une déclaration sous serment, relativement à tout ce qui se sera passé, devant le Juge de Paix le plus à proximité, afin que les Propriétaires ou Gardiens de tel Chien ou autre animal puissent être punis suivant toute la rigueur de la Loi.

Il est de plus ordonné et enjoint à tous Officiers de Paix, Officiers de Milice, et à toutes personnes quelconque, de détruire ou faire détruire, pendant un mois, à compter de la date du présent ordre, tous Chiens courant ou errant çà et là, et sans une muzzeliere, dans les chemins de Roi, ou dans toute autre place n'étant point la propriété des maîtres de tels Chiens, à moins que tel Chien ne soit accompagné de quelque personne qui en aura le soin.

Et finalement les Capitaines de Milice dans chaque paroisse du dit District sont requis de faire publiquement proclamer la présente Annonce à la porte de l'Eglise de leurs paroisses respectives immédiatement à l'issue du service divin du matin.

Perrault & Green,
Greffiers de la Paix.

